

INSTITUT DES PARCS NATIONAUX DU CONGO BELGE

VINGT-CINQUIEME RAPPORT ANNUEL

Exercice 1955

A. ACTIVITE DES SERVICES METROPOLITAINS

1. COMMISSION

Par suite du renouvellement statutaire de la Commission au 1er janvier, la composition de ce collège se présentait de la façon suivante au 31 décembre 1955 :

Président

M. V.VAN STRAELEN, Directeur honoraire de l'Institut royal des Sciences Naturelles de Belgique

Secrétaire

M. W.ROBYNS, Directeur du Jardin Botanique de l'Etat

Membres nommés par le Roi (premier tiers)

MM. A.BECQUET, Directeur à l'Institut pour l'Etude Agronomique du Congo Belge
Vicomte Obert de THIEUSIES, ancien Ambassadeur de Belgique à Londres
L.de WAERSEGGER, Avocat Général à Léopoldville
A.DUBOIS, Directeur de l'Institut de Médecine Tropicale "Prince Léopold".
E.GORLIA, Président honoraire du Comité Spécial du Katange
J.-P.HARROY, Vice-Gouverneur Général du Congo Belge, Gouverneur du Ruanda-Urundi
M.MAQUET, Gouverneur de Province honoraire, Membre du Conseil Colonial
R.MAYNE, Recteur honoraire de l'Institut Agronomique de l'Etat à Gembloux
Ch.VANDER ELST, Vice-Président de la Commission Permanente de la Chasse du Ministère des Colonies
R.P. J.VAN WING, Membre du Conseil Colonial

Membres nommés par le Roi sur proposition des institutions scientifiques belges (deuxième tiers)

MM. R.BOUILLENNE, Directeur de l'Institut et du Jardin Botaniques de l'Université de Liège
A.DUMON, Président de l'Institut Agronomique de l'Université Catholique de Louvain

- MM. J.FIRKET, Professeur à l'Université de Liège
L.GEURDEN, Professeur à l'Institut Vétérinaire de l'Université
de l'Etat à Gand
L.HAUMAN, Professeur honoraire à l'Université Libre de Bruxelles
M.HOMES, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles
P.MARTENS, Professeur à l'Université Catholique de Louvain
F.OLBRECHTS, Directeur du Musée Royal du Congo Belge
E.VAN CAMPENHOUT, Professeur à l'Université Catholique de
Louvain
P.VAN OYE, Professeur à l'Université de l'Etat à Gand

Membres proposés au choix du Roi par la Commission et désignés parmi
les membres d'institutions étrangères (troisième tiers)

- MM. Ir.F.J.APPELMAN, Directeur du Diergaard Blij-Dorp, à Rotterdam
The Hon.Sir Evelyn BARING, K.C.M.G., K.C.V.O., Gouverneur du
Kenya
Harold J.COOLIDGE, Executive Director of the Pacific Science
Board of the National Research Council
J.Fraga de AZEVEDO, Directeur de l'Institut de Médecine Tropicale
à Lisbonne
R.HEIM, Directeur du Museum National d'Histoire Naturelle, à
Paris
Th.MONOD, Directeur de l'Institut Français d'Afrique Noire, à
Dakar
Fairfield OSBORN, Président de la New-York Zoological Society
Lord William PERCY, C.B.E., D.S.O.
J.L.TROCHAIN, Directeur de l'Institut d'Etudes Centrafricaines,
à Brazzaville
The Marquess of WILLINGDON, Président de la Fauna Preservation
Society, à Londres

La Commission s'est réunie deux fois au cours de l'exercice 1955 :

le 18 juin - LIIIème séance
le 17 décembre- LIIIIème séance

Monsieur le Ministre des Colonies a été représenté à chacune de ces
assemblées par M. Van den ABEELE, Administrateur Général des Colo-
nies.

II. COMITE DE DIRECTION

M. J.FIRKET ayant demandé d'être libéré de son mandat de membre du
Comité de Direction, étant donné l'impossibilité dans laquelle il
se trouve de se consacrer aux travaux de ce collège par suite de la
multiplicité de ses charges, sa démission a été acceptée. Il a été
remplacé par M. M.HOMES à partir de la 275ème séance (16 juillet
1955) à la suite de sa nomination par résolution n° 128 de la LIIIème
Assemblée de la Commission.

L'article 12 du Règlement d'Ordre Intérieur prévoyant la nomination par le Comité de Direction, d'un Vice Président choisi parmi ses membres, M. MAQUET, Gouverneur de Province honoraire et Membre du Conseil Colonial, a été élu à l'unanimité au cours de la 268ème séance (15 janvier 1955).

La composition du Comité de Direction se présentait comme suit au 31 décembre 1955 :

Président

M. V. VAN STRAELEN, Directeur honoraire de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique

Vice-Président

M. M. MAQUET, Gouverneur de Province honoraire, Membre du Conseil Colonial

Membres

MM. A. BECQUET, Directeur de l'Institut National pour l'Etude Agromomique du Congo Belge
A. DUBOIS, Directeur de l'Institut de Médecine Tropicale "Prince Léopold"
M. HOMES, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles
E. VAN CAMPENHOUT, Professeur à la Faculté de Médecine de l'Université Catholique de Louvain
Ch. VANDER ELST, Vice-Président de la Commission Permanente de la Chasse au Ministère des Colonies
W. ROBYNS, Directeur du Jardin Botanique de l'Etat

Monsieur le Ministre des Colonies a été représenté par M. P. STANER, Inspecteur Royal des Colonies, sauf aux 271ème, 272ème, 279ème et 281ème séances.

Président

M. M. MAQUET, Vice-Président du Comité de Direction, remplaça le Président pendant la durée de son voyage au Congo Belge, du 2 novembre au 27 décembre 1955. En cette qualité il mena les débats des 277ème, 279ème, 280ème et 281ème séances.

Secrétaire

M. H. DE SAEGER, Secrétaire du Comité de Direction, a continué d'assumer cette fonction pendant l'exercice sous revue.
Le Comité de Direction s'est réuni aux dates suivantes :

1. 15 janvier - 268ème séance
2. 19 février - 269ème séance
3. 19 mars - 270ème séance
4. 2 avril - 271ème séance

5.	23 avril	-	272ème séance
6.	21 mai	-	273ème séance
7.	18 juin	-	274ème séance
8.	16 juillet	-	275ème séance
9.	17 septembre	-	276ème séance
10.	29 septembre	-	277ème séance
11.	15 octobre	-	278ème séance
12.	19 novembre	-	279ème séance
13.	17 décembre	-	280ème séance
14.	29 décembre	-	281ème séance

III. COMITE FINANCIER

M. A. BAUDEWIJNS ayant résigné ses fonctions de membre du Comité Financier, M. Fr. DE VOGHEL, Directeur à la Banque Nationale, a été nommé par Arrêté Royal du 20 avril 1955, pour reprendre le mandat laissé vacant.

La composition du Comité Financier se présentait comme suit au 31 décembre 1955 :

MM. A. de GUCHTENEERE, Directeur Générale de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite
Fr. DE VOGHEL, Directeur à la Banque Nationale de Belgique
G. FEYERICK, Administrateur-Délégué de la Banque du Congo Belge

Conformément à l'article 17 du Règlement d'Ordre Intérieur, ce collège a, en sa séance du 21 avril 1955, examiné la comptabilité de l'Institut pour l'exercice 1954. Le procès-verbal de cette réunion ayant conclu à l'exactitude des comptes présentés, le Bilan et le Compte de Pertes et Profits au 31 décembre 1954, ont été approuvés par la Commission en sa LIIIème séance.

IV. COMITE DE GERANCE DU FONDS DE PREVOYANCE

La composition de ce collège était la suivante à la fin de l'exercice 1955 :

MM. J. LEBRUN	Président
E. DORY	Actuaire-Conseil
H. DE SAEGER	Secrétaire du Comité de Direction
G. NUYTEN	Chef du Secrétariat Administratif (Secrétaire)

Les trois séances tenues au cours de l'exercice furent consacrées à l'examen des questions en suspens relatives à l'application des régimes de prévoyance du personnel métropolitain et du personnel d'Afrique.

V. COMITE AMERICAIN

Ce Comité n'a pas tenu de réunion au cours de l'exercice et se présente dans la composition suivante :

Président

M. A.WETMORE, Président de la Smithsonian Institution of Washington

Vice-Président

M. le Docteur F.FIELD, Président du "Field Museum of Natural History" à Chicago.

Membres

MM. le Docteur R.YERKES, Institute of Psychology de l'Université de Yale, à New-Haven

le Docteur L.H.WEED, Directeur de la John Hopkins University à Baltimore

F.Trubee DAVISON, Président du Board of Trustees de l'American Museum of Natural History

le Docteur W.K.GREGORY, Curator en Chef honoraire de l'American Museum of Natural History à New-York

VI. FOUNDATION POUR FAVORISER L'ETUDE SCIENTIFIQUE DES PARCS NATIONAUX DU CONGO BELGE

Le Conseil d'Administration n'a pas subi de changements au cours de l'exercice 1955 et se présentait comme suit au 31 décembre 1955 :

Président

M. V.VAN STRAELEN, Président de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge

Vice-Président

M. le Comte E.CARTON de WIART, Directeur honoraire de la Société Générale de Belgique

Membres

MM. le Vicomte Obert de THIEUSIES, ancien Ambassadeur de Belgique à Londres

L.EMPAIN, Directeur de Homes d'Enfants

Ch.HERVY-COUSIN, Avocat honoraire à la Cour d'Appel

J.M.LEBRUN, Administrateur de Sociétés

le Comte M.LIPPENS, Ministre d'Etat

J.WILLEMS, Directeur du Fonds National de la Recherche Scientifique et de la Fondation Universitaire

La Fondation a perçu, dans le courant de l'année 1955, un revenu sur portefeuille et en intérêts sur compte en banque de 409.388,90 frs. Des subsides pour un montant de 365.537,--frs furent votés en faveur de collaborateurs de l'Institut, principalement pour la mise en valeur des collections recueillies par les différents chargés de mission.

Donner suite à la note de M. H. DE SAEGGER -----

VII. PERSONNEL ADMINISTRATIF

a. SERVICES METROPOLITAINS

1) Direction

M. H. DE SAEGGER, Secrétaire du Comité de Direction, a assumé la direction des services métropolitains.

2) Personnel administratif

Le cadre du personnel administratif n'a pas subi de modifications au cours de l'exercice sous revue et se compose comme suit :

- 1 Chef du Secrétariat Administratif
- 1 Chef de Bureau
- 1 Bibliographe
- 1 Rédacteur-Dactylographe
- 2 Commis
- 1 Messenger

En dehors de ce personnel full-time les collaborateurs suivants sont attachés à l'Institut :

- MM. C. DUPONT, Inspecteur Royal des Colonies, en qualité de Conseiller Juridique
- E. DORY, Professeur à l'Université Catholique de Louvain, Actuaire Conseil du Comité de Gérance du Fonds de Prévoyance
- G. DE VLEESCHAUWER, Comptable half-time

L'inspection médicale du personnel est assurée par M. le Dr. N. GRAFTIAUX.

3) Personnel scientifique

Effectif au 31 décembre 1955

- 1 Chef de Section
- 1 Naturaliste
- 1 Bibliographe
- 1 Entomologiste
- 1 Entomologiste-adjoint

- 1 Botaniste
- 2 Préparateurs-techniciens
- 17 préparateurs et aides-préparateurs
- 25 Unités

(1 en Afrique et 4 à l'armée)

M. E.LELOUP, Directeur de Laboratoire à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, a assumé la direction de la section entomologique. M. P.VANSCHUYTBROECK, Entomologiste-adjoint, est attaché à la Mission d'Exploration des Secteurs Nord du Parc National Albert. En l'absence de M. G.F.de WITTE en congé régulier, il assume les fonctions de Chef de Mission.

M. R.FONTÉYN, Préparateur, est rentré le 21 juillet, après avoir collaboré pendant un an à la Mission des Lacs Kivu, Edouard et Albert.

b.SERVICES D'AFRIQUE

Effectif au 31 décembre 1955

- 1 Administrateur-Conservateur
- 3 Conservateurs
- 5 Conservateurs-adjoints
- 1 Délégué aux Visites
- 4 Chefs de Poste
- 1 Chargé de Mission permanent
- 15 Unités

Personnel indigène

Effectifs au 31 décembre 1955

<u>Corps des gardes</u>	<u>Rum.</u>	<u>Rwindi</u>	<u>Mut.</u>	<u>PNK</u>	<u>PNG</u>	<u>PNU</u>	<u>Miss.</u>	<u>Total</u>
Chefs gardes	1		2	1	1	1		6
Sous-chefs gardes		1	8	2	3	5	2	21
Gardes 1ère classe	4		17	1	19	6		47
Gardes 2ème classe	4	2	4	6	21	10	2	49
Gardes auxiliaires	14	15	27	7		20		83
Elèves gardes	91	27	22	21		35		196
Totaux par stations	114	45	80	38	44	77	4	402
	===	==	==	==	==	==	=	===

Artisans et travailleurs

	<u>Rum.</u>	<u>Rwindi</u>	<u>Mut.</u>	<u>PNK</u>	<u>PNG</u>	<u>PNU</u>	<u>Miss.</u>	<u>Total</u>
Porteurs d'eau		1	2	1			1	5
Coupeurs de bois	3			2		3	1	9

	<u>Rum.</u>	<u>Rwindi</u>	<u>Mut.</u>	<u>PNK</u>	<u>PNG</u>	<u>PNU</u>	<u>Miss.</u>	<u>Total</u>
Jardiniers	3	1	3	2	2			11
Clercs	2	2	2	2		2		10
Clercs Météo	1		1		1	1		4
Moniteurs					1	1		2
Infirmiers	1					1		2
Aides-infirmiers						1		1
Taxidermistes/prép/Réc.					1		20	21
Magasiniers		1			1	2		4
Chauffeurs	3	1	2	2	2	3	2	15
Aides-chauffeurs	2	1	2		1	5	2	13
Maçons	8	4	15	22	7	10	1	67
Charpentiers	7	5	7	6	7	4		36
Peintres	2	1						3
Tailleurs	4	1	1	1	1	1		9
Cordonniers	1							1
Mécaniciens		1	1					2
Forgerons	1				2			3
Plantons	1		1		1	1		4
Cantonniers			20	2	2			24
Boys		6	2					8
Passeurs d'eau			1					1
Gardiens		2	2	3	1		3	11
Guides		12						12
Travailleurs	25	32	32	41	64	55	24	273
Totaux par Stations	<u>64</u>	<u>71</u>	<u>94</u>	<u>84</u>	<u>94</u>	<u>90</u>	<u>54</u>	<u>551</u>

a) Parc National Albert

1. Station de Rumangabo

M. A.GILLIARD, Administrateur-Conservateur, est rentré en Europe le 20 janvier pour des raisons de santé et de convenances personnelles et est reparti le 18 mai afin de prendre les dispositions pour la réception de Sa Majesté le Roi. Au cours de ses absences, M. L.DE POTTER, Conservateur-adjoint, a assuré la gestion des secteurs Sud du Parc National Albert. Il est rentré en congé fin de terme le 18 septembre 1955. Atteint par la limite d'âge, il a été mis fin à ses services.

A l'expiration du stage accompli par M. J.DE HOUWER, Chef de Poste, son contrat n'a pas été renouvelé pour des raisons de santé.

M. P.BAYET, Chef de Poste à Mutsora, est passé à Rumangabo, tandis que M. R.JOURDAIN, Chef de Poste entré en fonction le 31 juillet, a été chargé de l'entretien du matériel automobile des Stations de la Rwindi et de Mutsora.

[Handwritten signature]

2. Station de la Rwindi

M. J.de WILDE, Conservateur, a été désigné pour la Station de la Rwindi qu'il a rejointe le 15 septembre à l'expiration de son congé régulier.

M. P.BAERT, Précédemment Chef de Poste au Parc National de la Garamba, a été chargé des fonctions de Délégué aux visites. Il est arrivé à la Station de la Rwindi le 28 janvier après l'achèvement de son congé en Europe.

3. Station de Mutsora

M. O.KINT, Conservateur-adjoint, est passé de la Station de la Rwindi à celle de Mutsora, en remplacement de M. J.de WILDE.

b) Parc National de la Kagera

La gestion du Parc National de la Kagera a été assurée par M. J. HAEZAERT, Conservateur-adjoint, assisté de M. F.MIESSE, Chef de Poste.

c) Parc National de la Garamba

M. M.MICHA, Conservateur, ainsi que M.A.ORY, Conservateur-adjoint, sont restés en fonction à la Station de Nagero.

d) Parc National de l'Upemba

L'effectif du personnel européen n'a pas varié au cours de l'exercice et se composait de MM. P.MARLIER, Conservateur
M.HEINE, Conservateur-adjoint
D.PHILIPPET, Chef de Poste

II. ACTIVITE GENERALE

Visite de Sa Majesté le Roi Baudouin

Sa Majesté le Roi Baudouin a effectué, à titre privé, la visite du Parc National Albert, du 5 au 8 juin. Après un séjour au Camp de la Rwindi, Il s'est rendu à Ishango par la route.

Le Souverain a manifesté un intérêt tout particulier pour l'oeuvre de l'Institut. Deux défenses d'éléphants de grande taille Lui furent offertes en souvenir de Sa visite.

Inspections

Au cours de son voyage d'inspection, du 2 novembre au 27 décembre, M. V.VAN STRAELEN, Président de l'Institut, se rendit successivement au Parc National de l'Upemba, au Parc National de la Kagera, au Parc National Albert et au Parc National de la Garamba.

Profitant d'un voyage au Congo Belge, M. Ch.VANDER ELST, Membre du Comité de Direction, visita le Parc National de l'Upemba, le Parc National Albert et le Parc National de la Kagera. Dans un rapport il a consigné les observations qu'il a pu faire à cette occasion.

M. E.VAN CAMPENHOUT, Membre du Comité de Direction, au cours d'une brève visite au Parc National de l'Upemba, fit des constatations qui ont fait l'objet d'un examen en vue de l'amélioration de certaines situations, notamment en ce qui concerne le ravitaillement du personnel indigène.

PARCS NATIONAUX A CREER.

Des renseignements ont été fournis par M. L.de WAERSEGGER, Avocat Général et Membre de la Commission, sur quatre régions de la cuvette centrale qui lui paraissent mériter de retenir l'attention en vue de leur érection en Parcs Nationaux.

6 PARCS : dans la région de l'Upemba
Il s'agit de l'entre Lomako-Yekokora, l'entre Luile-Salonga, la région de Boke Monkoto et de celle de l'Elingampangu dans la Haute-Tshuapa.

Une enquête sera faite sur place, principalement dans la région située entre les rivières Luile et Salonga, qui est vide de populations indigènes et paraît la plus propice à la création d'une réserve naturelle intégrale.

ETUDE DES COLLECTIONS SCIENTIFIQUES

Durant l'année 1955 quatre envois de collections furent réceptionnés en provenance de la Mission d'exploration des Secteurs Nord du Parc National Albert. Ces envois furent plus importants que les précédents et comprenaient en dehors des récoltes habituelles de la Mission, celles de M. P.JOLIVET, qui ont nécessité un grand travail de triage, de mise en bocaux et d'expédition à des spécialistes.

En attendant la fin de la préparation des collections du Parc National de la Garamba, quelques travaux ont pu être exécutés sur les matériaux du Parc National Albert : préparation de 17.617 Lépidoptères, montage des Mallophages en préparations microscopiques et mise en godets des récoltes de fauchage.

L'inventaire des récoltes de la Mission H.DE SAEGER au Parc National de la Garamba a sensiblement progressé, le dépouillement des six premiers envois étant terminé à l'heure actuelle. Au cours de l'année, la section entomologiques, avec l'appoint de travaux à domicile, prépara 662.900 exemplaires du Parc National de la Garamba, ce qui donne au 31 décembre un total de 1.584.200 exemplaires pour cette Mission.

Matériel du Parc National Albert soumis à des spécialistes en 1955

Diptera Syrphidae (VAN DOESBURG)

Il convient de protéger le matériel restant, le reste fait.

Hemiptera Aradidae (HOBERLANDT)
Coleoptera Helotidae (MADER)
Lepidoptera Pyralidae (MUNROE)

Matériel du Parc National Albert renvoyé par les spécialistes en 1955

Diptera Muscidae (ZUMPT)
Hymenoptera Bethyridae (BENOIT)
Coleoptera Helotidae (MADER)

Matériel du Parc National de l'Upemba soumis à des spécialistes en 1955

Symphyla (EDWARDS)
Diptera Syrphidae (en partie) (VAN DOESBURG)
Diptera Hippoboscidae (BEQUAERT)
Diptera Nycteribiidae (THEODOR)
Hemiptera Aradidae (HOBERLANDT)
Coleoptera Staphilinidae - gen. Zyrras (LAST)
Coccinellidae (en partie) (MADER)
Passalidae (HINCKS)
Lucanidae (ENDRODI)
Scarabaeidae Orphinae, Dynastinae, Hybosorinae (ENDRODI)
Lepidoptera Pyralidae (MUNROE)
Microlepidoptera (BRADLEY)

Matériel du Parc National de l'Upemba renvoyé par les spécialistes en 1955

Mallophaga (en partie) (CLAY)
Coleoptera Coccinellidae (en partie) (MADER)
Dermestidae (KALIK)
Tenebrionidae (en partie) (KOCH)
Chrysomelidae Halticinae (BECHYNE)
Curculionidae (en partie) (VOSS)

Matériel du Parc National de la Garamba soumis à des spécialistes en 1955

Symphyla (EDWARDS)
Hemiptera Tingidae (en partie) (DRAKE)
Coleoptera Carabidae (en partie) (BASILEWSKY)
Dytiscidae (en partie) (GUIGNOT)

Matériel des Secteurs Nord du Parc National Albert soumis à des spécialistes en 1955

Myriopodes - pièces anatomiques (en partie) (TUZET)

Les collections d'échantillons de lave recueillis par M. le Professeur Th.G.SAHAMA sont arrivées à Helsinki. Les travaux de ce

spécialiste , concernant ses études faites au Parc National Albert, étant destinées à paraître dans les recueils scientifiques de l'Institut, les frais d'analyses de ces laves sont pris en charge par la Fondation pour favoriser l'Etude Scientifique des Parcs Nationaux du Congo Belge.

M. K.P.SCHMIDT, Conservateur au Chicago Natural History Museum, a obtenu un subside pour lui permettre de venir en Europe pour procéder à des travaux de comparaison dans les institutions scientifiques de Londres, Paris et Bruxelles, concernant les Batraciens du Parc National de l'Upemba dont l'étude des contenus stomacaux est en cours.

Au départ des matériaux recueillis par M. P.JOLIVET au Parc National Albert, des études sont entreprises sur les Grégarines de Coléoptères et sur la coagulation du sang d'insectes. Plusieurs spécialistes sont consultés pour la détermination des exemplaires étudiés, afin de pouvoir incorporer ces données dans les études biologiques de M.JOLIVET.

M. G.TROUPIN, Sous-Directeur de Laboratoire au Jardin Botanique de l'Etat, a terminé le manuscrit du volume I "Gymnospermes et Monocotylédones" de la Flore des Spermatophytes du Parc National de la Garamba.

Afin de permettre aux différents spécialistes qui accepteront l'étude des matériaux entomologiques provenant de la Mission d'exploration du Parc National de la Garamba, d'y incorporer des données écobiologiques, M. H.DE SAEGER, Chef de Mission, a réuni les renseignements s'y rapportant. Chacun des collaborateurs sera mis en possession de ces éléments qui sont en cours d'impression et qui lui permettront l'interprétation des récoltes.

IX. PUBLICATIONS

Pendant la période sous revue, seize publications ont été éditées dans les recueils scientifiques de l'Institut, suivant liste ci-après :

EXPLORATION DU PARC NATIONAL ALBERT

I. Mission G.F.de WITTE (1933-1935)

Fasc. 83.- P.FREEMAN (London), Chironomidae (Diptera Nematocera)
Fasc. 84.- W.EVANS (Sydney), Cicadellidae (Hemiptera-Homoptera)

VII. Mission J.de HEINZELIN de BRAUCOURT (1950)

Fasc. 1.- J.de HEINZELIN de BRAUCOURT (Bruxelles), Le fossé tectonique sous le parallèle d'Ishango.

VIII. Mission d'études vulcanologiques

Fasc. 1.- A.MEYER (Léopoldville), Aperçu historique de l'exploration et de l'étude des régions volcaniques du Kivu

Flore des Spermatophytes du Parc National Albert

Vol. 3.- W.ROBYNS et R.TOURNAY (Bruxelles), Monocotylées

EXPLORATION DU PARC NATIONAL DE LA KAGERA

1. Mission J.LEBRUN(1937-1938)

Fasc. 2.- J.LEBRUN (Bruxelles), Esquisse de la Végétation du Parc National de la Kagera

EXPLORATION DU PARC NATIONAL DE LA GARAMBA

1. Mission H.DE SAEGER, en collaboration avec P.BAERT, G.DEMOULIN, J.MARTIN, M.MICHA, A.NOIRFALISE, P.SCHOEMAKER, G.TROUPIN, et J.VERSCHUREN (1949-1952)

Fasc. 3.- E.MARCUS (São Paulo) Turbellaria

EXPLORATION DU PARC NATIONAL DE L'UPEMBA

1. Mission G.F.de WITTE, en collaboration avec W.ADAM, A.JANSSENS, L.VAN MEEL et R.VERHEYEN (1946-1949)

Fasc. 27.- F.G.OVERLAET (Kortenberg) Lepidoptera : Danaidae, Satyridae, Nymphalidae, Acraeidae

Fasc. 32.- 1. Pseudoscorpionidea von M.BEIER (Wien); 2. Hemiptera Homoptera : Fam.Flatidae, par H.SYNAVE (Bruxelles); 3. Diptera : Culicidae, by P.F.MATTINGLY (London); 4. Diptera : Tabanidae, par M.LECLERQ (Liège); 5. Lepidoptera : Geometridae, by D.S.FLETCHER (London).

Fasc. 34.- J.LECLERQ (Liège) Sphecinae (Hymenoptera Sphecoidea)

Fasc. 35.- 1. Dermaptera, by W.D.HINCKS (Manchester); 2. Coleoptera Macroductyla, Fam.Dryopidae, par J.DELEVE (Bruxelles); 3. Coleoptera Heteromera, Fam.Mordellidae, von K.ERMISCH (Freiberg Sa.); 4. Coleoptera : Chrysomeloidea, Fam. Clytridae par P.JOLIVET (Bruxelles); 5. Coleoptera : Phytophaga, Fam. Anthribidae, by H.E.K.JORDAN (Tring); 6. Diptera : Nematocera, Fam.Chironomidae, by P.FREEMAN (London) 1955

Fasc. 36.- J.G.BAER (Neuchâtel) et A.FAIN (Astrida) Cestodes

Fasc. 37.- W.EVANS (Sydney) Cicadellidae (Hemiptera-Homoptera)

Fasc. 38.- 1. Odonata, by F.C.FRASER (Bornemouth); 2. Coleoptera Clavicornia, Fam.Colydiidae, by D.R.POPE (London); 3. Coleoptera Lamellicornia, Trox-Arten von E.HAAF (München); 4. Coleoptera Chrysomeloidea, Fam.Crioceridae, par P. JOLIVET (Bruxelles); 5. Diptera Acalyptratae, Fam. Neriidae, by M.L.ACZEL (Tucuman); 6. Dermaptera, von VLADIMIR KALIK (Pardubice) (1955).

Fasc. 39.- G.FAGEL (Bruxelles) Osoriinae (Coleoptera Polyphaga)

Publications séparées

A travers plaines et volcans au Parc National Albert(2ème édition)

Les manuscrits suivants ont été déposés et sont en cours d'impression :

EXPLORATION DU PARC NATIONAL ALBERT

1. Mission G.F.de WITTE (1933-1935)

F.ZUMPT (Johannesburg) Diptera Cyclorrhapha : part.I.Fam.Calliphoridae

R.TOLLET (Bruxelles) Anisopodidae (Diptera Nematocera)

J.J.PASTEELS (Bruxelles) Gasteruptionidae (Hymenoptera Evanoidea)

P.L.G.BENOIT (Tervuren) Bethyridae (Hymenoptera Apocrita)

EXPLORATION DU PARC NATIONAL DE LA GARAMBA

1. Mission H.DE SAEGER, en collaboration avec P.BAERT, G.DEMOULIN, I.DENISOFF, J.MARTIN, M.MICHA, A.NOIRFALISE, P.SCHOEMAKER, G.TROUPIN et J.VERSHUREN (1949-1952)

G.TROUPIN (Bruxelles) Flore des Spermatophytes du Parc National de la Garamba - 1. Gymnospermes et Monocotylédones

H.DE SAEGER (Bruxelles) Entomologie : renseignements écobioologiques

EXPLORATION DU PARC NATIONAL DE L'UPEMBA

C.KOCH (Pretoria) - Tenebrionidae II

P.BASILEWSKY (Tervuren) Cetoniinae, Trichiinae, Valginae (Coleoptera Polyphaga Fam.Scarabeidae)

R.F.LAURENT (Tervuren) Genre Afrixalus et Hyperolius (Amphibia Salientia)

J.J.PASTEELS (Bruxelles) Gasteruptionidae (Hymenoptera Evanoidea)

H.SYNAVE (Bruxelles) Cercopidae (Hemiptera Homoptera)

Au 31 décembre 1955, l'Institut avait à son actif 188 publications, parmi lesquelles figurent 247 études scientifiques. 2.244 espèces nouvelles ont été décrites dans ces publications.

X. ICONOGRAPHIE

Cartes postales et agrandissements

Une nouvelle série de cartes postales, consacrée à la faune des Parcs Nationaux du Congo Belge, est sortie de presse.

La série d'agrandissements en phototypie n°X, représentant des vues du Ruwenzori, a été mise en vente, en remplacement de la série VI dont le stock est épuisé.

La vente des publications de l'Institut, comprenant les ouvrages scientifiques, les cartes postales et les agrandissements en phototypie a atteint les chiffres suivants :

Europe : 176.999,44
Afrique: 138.431,50

A la suite des mesures prises à l'initiative du Délégué aux Visites pour faire connaître les publications de l'Institut la vente de celles-ci est passée de 62.565,50 frs en 1954 à 104.852,--frs en 1955.

La progression des ventes, au cours des dernières années, est la suivante :

<u>Année</u>	<u>Europe</u>	<u>Afrique</u>
1945	34.758,50	30.159,--
1946	77.294,36	17.219,--
1947	110.492,90	56.259,50
1948	293.587,90	88.076,--
1949	232.525,52	62.800,--
1950	293.616,40	49.630,--
1951	122.327,40	45.871,--
1952	106.286,50	62.320,--
1953	185.671,25	84.446,75
1954	348.694,39	93.556,25
1955	176.999,44	138.431,50

Photographies en noir et en couleurs

L'inventaire des clichés photographiques au 31 décembre 1955 fait apparaître un total de 48.144 documents de différents formats, parmi lesquels 8.789 clichés en couleurs.

Films cinématographiques

M. J.Cl.DE BREMAECKER, Vulcanologue de l'Institut pour la Recherche Scientifique en Afrique Centrale, a remis un film en couleurs sur l'éruption du Mihaga en 1954.

M. J.HAEZAERT, Conservateur-adjoint au Parc National de la Kagera, enregistre des scènes au Parc National de la Kagera afin de permettre de réunir les séquences nécessaires à la préparation d'un film sur les Parcs Nationaux du Congo Belge.

Illustration

film du Parc National du Ruwenzori (Umanj.)

Des documents photographiques de l'Institut ont paru dans la revue "La Cité" et dans le bulletin du Touring Club italien "Le vie del Mondo". Les éditions "Labor", de Milan, ont, d'autre part, été autorisées à reproduire des clichés dans l'importante monographie "Animali", consacrée aux animaux du monde.

Les collaborateurs de la télévision italienne et de la British Broadcasting Corporation reçurent également des documents en vue d'illustrer leurs conférences ou les articles commentant celles-ci dans la presse.

Le numéro spécial de la Revue des Beaux-Arts, consacré au Congo Belge, et destiné à une large diffusion aux Etats-Unis, a reproduit plusieurs photographies en couleurs appartenant à l'Institut.

D'autre part, des contacts ont été pris avec la rédaction du journal illustré "Le face à main", en vue de lui procurer régulièrement des documents photographiques pour l'illustration de la rubrique coloniale.

XI. PROPAGANDE

a) Conférences et Congrès

Une conférence sur les Parcs Nationaux du Congo Belge et la Protection de la Nature fut donnée par M. H. DE SAEGER, Secrétaire du Comité de Direction, devant les élèves de la section coloniale de l'Ecole d'Horticulture de l'Etat, à Vilvorde. Son exposé fut accompagné de la projection de diapositives et de films.

Devant un auditoire de l'Association "Ardenne et Gaume", M. J. de HEINZELIN, Chargé de Mission de l'Institut, parla du sujet : "Comment sont nées les montagnes d'Afrique".

M. F. FOULON, Conservateur du Parc National de Furfooz (Belgique), a continué le cycle de ses conférences sur la Protection de la Nature et les Parcs Nationaux du Congo Belge dans les institutions d'enseignement du pays.

b) Iconographie

Au cours de l'année, des documents ont été fournis à 93 personnes ou organismes, en vue de leur publication dans des études, livres ou revues.

c) Films

Le film réalisé par M. R. VERHEYEN, à l'occasion de sa mission au Ruwenzori, a été présenté à la Télévision Flamande. Les commentaires en furent donnés par M. J.-B. VERLEYEN, Directeur du Jardin Botanique d'Anvers.

Satisfaction a été donnée à 11 demandes de prêt de bobines cinématographiques émanant de centres d'éducation ou de protection de la Nature.

d) Documentation

La brochure de propagande "Parcs Nationaux du Congo Belge" a été rééditée en langue française; quelques changements ont été apportés au texte et à l'illustration.

Le dépliant consacré au "Parc National Albert" est largement distribué parmi les agences de voyage qui en font la demande.

Tous les six mois une liste de publications parues est imprimée dans les deux langues nationales. En vue de favoriser la vente, une circulaire est adressée régulièrement aux organismes, librairies et particuliers qui ont fait précédemment l'achat de livres ou de reproductions photographiques.

Afin de documenter les milieux s'intéressant à la protection de la Nature, ainsi que les Services de l'Administration Territoriale, des envois plus nombreux ont été faits de certaines publications à caractère général. Une plus large diffusion des buts et réalisations de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge a été faite dans ce dernier milieu afin de l'amener à une meilleure compréhension du rôle important dévolu à l'oeuvre de l'Institut.

e) Publications étrangères

Des textes ont été préparés par MM. J.VERSCHUREN et R.VERHEYEN, à l'intention de la revue française "Science et Nature" et ont été publiés avec une illustration appropriée puisée dans la documentation de l'Institut.

Dans le Bulletin de l'Association "Ardenne et Gaume" un article a paru sous la signature de M. H.DE SAEGER sous le titre "Dans les volcans du Kivu".

f) Expositions

Le principe de la participation de l'Institut à l'Exposition Universelle de 1958 a été approuvé.

L'Institut a accepté de participer à l'exposition des photographies organisée à Paris, du 15 novembre au 15 décembre 1955, par l'association "Gens d'Images" et consacrée au thème "Les beautés du monde animal". Par suite de complications douanières l'envoi resta consigné à Paris. L'exposition ayant été inaugurée entretemps, le matériel fut retourné sans avoir pu servir au but envisagé.

L'Institut a participé à l'exposition "L'Homme dans la Nature", organisée par le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, par l'envoi de documents photographiques et de publications. L'Institut reçut des remerciements pour cette participation, qui contribua au succès de cette manifestation toujours en cours le 31 décembre 1955

Etant donné la répercussion de cette exposition il est envisagé de la déplacer à Edimbourg à l'occasion de la Conférence de l'Union Internationale pour la Protection de la Nature qui s'y tiendra au mois de juin 1956.

g) Tourisme

Le tableau ci-après donne un aperçu du mouvement touristique pendant l'exercice 1955 :

	<u>Visiteurs payants</u>	<u>Visiteurs gratuits</u>	<u>Total</u>
Camp de la Rwindi	2.772	422	3.194
Rumangabo	56	43	99
Mutsora	435	154	589
Parc National de la Kagera	268	141	409
Parc National de l'Upemba	-	518	518
Parc National de la Garamba	-	30	30
	<u>3.531</u>	<u>1.308</u>	<u>4.839</u>

Ces chiffres sont en augmentation de 1.085 visiteurs sur ceux de l'année précédente. En outre, 30 autorisations de visite ont été accordées pour le Parc National de la Garamba et 518 pour le Parc National de l'Upemba.

Les recettes touristiques accusent une progression constante et se présentent comme suit pour les onze dernières années :

1945	78.777,50
1946	106.133,50
1947	110.942,50
1948	246.268,60
1949	562.242,--
1950	502.075,--
1951	568.975,--
1952	653.545,--
1953	807.963,35
1954	906.920,--
1955	968.500,--

XII. MISSIONS SCIENTIFIQUESMission d'exploration des Secteurs Nord du Parc National Albert

La carte des localités explorées par la Mission a été établie, indiquant les différentes régions prospectées dans la portion Nord du Parc National Albert.

La période actuelle est principalement consacrée à l'exploration de la grande forêt de la Semliki, des rives du lac Edouard et de la Semliki, en ce qui concerne l'exploration méthodique des plages. La forêt de bambous fait l'objet d'investigations approfondies dans la région des Bruyères, des Senecio et des Lobelia, où des récoltes sont effectuées à l'appareil de Berlèse.

La nature des milieux où les récoltes sont réalisées est notée, ainsi que tous renseignements relatifs à l'écologie et à la biologie des organismes récoltés.

En dehors des travaux habituels de la Mission, une expédition a été entreprise dans les Virunga, dans le but de filmer et de photographier les Gorilles. Les conditions atmosphériques n'ont pas permis de réaliser des documents de valeur. Des constatations ont toutefois été réunies sur la concentration de ces animaux, en certains endroits.

Les grottes du Mont Hoyo, situées en dehors du Parc National Albert, ont fait l'objet d'une exploration systématique. Des récoltes diverses ont été effectuées, principalement en Blattides, Sauterelles et Isopodes. Des récoltes d'Arthropodes vivants ont été envoyées par avion pour l'étude du sang des parasites en collaboration avec le Dr. GREGOIRE.

Dans le cadre de la Mission d'exploration des secteurs Nord du Parc National Albert, les dispositions nécessaires ont été prises pour la réalisation d'une expédition en vue de la récolte de bactéries anaérobies dans les milieux apparemment vierges du versant septentrional du Ruwenzori.

En accord avec M. A.PREVOT, de l'Institut Pasteur de Paris, son assistant M. H.MOLLARET a été chargé de procéder à ces récoltes avec l'aide de M. J.de HEINZELIN, Chargé de Mission de l'Institut. Cette mission sera entreprise dès le début de l'année prochaine, les deux chargés de mission se trouvant sur les lieux depuis la fin de l'année.

Par dérogation aux clauses du contrat intervenu entre l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge et M. le Docteur MOLLARET, et afin d'éviter la dispersion des résultats de la Mission, les études dont les matériaux récoltés au Parc National Albert sont à l'origine, seront publiées par les soins de l'Institut Pasteur de Paris.

Notre institution recevra communication de ces études, et d'autre part, un travail d'ensemble sur les résultats de la mission sera rédigé pour publication dans ses recueils scientifiques. A l'occasion de cette expédition, M. de HEINZELIN effectuera des observations et des récoltes de lichens en relation avec la récession des glaciers

Mission d'études vulcanologiques

A la suite de l'intervention de l'Institut, M. A.MEYER, Géologue du Service Géologique du Gouvernement Général, a été désigné pour faire des observations permanentes des phénomènes actifs des volcans du Kivu. Les données cartographiques existantes de la région seront complétées en même temps qu'un levé complet sera dressé des laves et fumerolles.

M. MEYER est chargé de coordonner les travaux des spécialistes qui seraient amenés à se rendre sur place.

Mission des Lacs Kivu, Edouard et Albert

Les travaux de la Mission des Lacs Kivu, Edouard et Albert ayant pris fin, la Mission d'exploration des Secteurs Nord du Parc National Albert a été chargée de la liquidation du matériel suivant les directives reçues de la Commission Administrative du Patrimoine de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Divers

M. G. DAMIEAN, Géologue-Hydrologue, Assistant de Géologie Générale à l'Université de Liège, a été autorisé à faire des études sur les sources thermales situées dans le Parc National Albert.

Observations scientifiques en général

- a) Les gardes de l'Institut ont poursuivi, d'une façon permanente, la consignation dans leurs rapports journaliers des observations sur la faune et la flore effectuées au cours de leurs déplacements.
- b) L'installation des postes d'observations éco-climatiques est pratiquement terminée dans toutes les stations. Les observations sont effectuées en permanence de deux en deux heures suivant les instructions de l'Institut National pour l'Etude Agronomique du Congo Belge dans le cadre du réseau général couvrant le Congo Belge.
- c) Une échelle d'étiage a été installée afin d'effectuer le relevé des fluctuations du niveau des eaux sur la rivière Kagera. Des observations permanentes analogues sont réalisées au Parc National de l'Upemba sur le Lac Upemba et au Parc National Albert sur le Lac Edouard et la Semliki.

XIII. BUDGET POUR L'EXERCICE 1955

Le montant du subside alloué à l'Institut par le Ministère des Colonies s'est élevé à 22.343.000,--frs pour le budget ordinaire et à 1.000.000,-- frs pour le budget extraordinaire des missions scientifiques.

Le montant total des dépenses pour l'exercice s'élève à 23.703.822,63 francs.

Les engagements budgétaires interviennent respectivement suivant les taux ci-dessous :

Il faudrait donner les montants par années
pendant 1990

	<u>1939</u>	<u>1946</u>	<u>1955</u>
1. Personnel Européen	28,5 %	33,6 %	36 %
2. Personnel indigène	12,7 %	14,9 %	27 %
3. Administration	16 %	3,4 %	2,1 %
4. Travaux d'intérêt scient.	5,5 %	1,4 %	1,3 %
5. Publications	6,6 %	3,4 %	5,6 %
6. Représentation/Propagande	2,5 %	1,1 %	0,5 %
7. Déplacements véhicules	5,9 %	3,9 %	3,3 %
8. Constructions/Aménagements	17,7 %	9,8 %	11,2 %
9. Assurances	1,8 %	0,6 %	0,9 %
10. Ameublement/Bibliothèque/ Instruments scientifiques/ Documentation photographique	2,8 %	2,2 %	3 %
11. Missions scientifiques	-	23 %	4,6 %
12. Abornement	-	-	0,8 %
13. Véhicules	-	2,7 %	3,7 %

La comptabilité pour l'exercice 1954 a été soumise à la Cour des Comptes, après approbation par le Comité Financier et par la Commission de l'Institut, suivant résolution n° 130 - LIIIème séance.

XIV. RECETTES DIVERSES

Le montant des recettes réalisé au cours de l'exercice 1955 s'élève à 1.354.565,94 frs se décomposant comme suit :

Europe

Vente de publications	176.999,44
Intérêts sur compte en banque	50.635,--
Recette imprévues	20.000,--

Afrique

Taxes de Visites	968.500,--
Vente de publications	138.431,50

B. ACTIVITE EN AFRIQUE

1. PARC NATIONAL ALBERT

a) Station de Rumangabo

Organisation générale

Sur l'insistance de Monsieur le Ministre des Colonies, tendant à faire revenir l'Institut sur son refus d'utilisation par la

Coopérative des Pêcheries Indigènes du Lac Edouard d'embarcations à moteur à huile lourde, le Comité de Direction s'est incliné, laissant à l'autorité supérieure la responsabilité de cette intervention.

D'autre part, des contre-propositions ont été faites consécutivement à la demande de la Copile en vue de pouvoir étendre la zone de pêche à la baie de Kamande.

Cette société a été autorisée à faire une coupe unique d'Ambachs pour la fabrication de flotteurs destinés aux filets de pêche. La coupe servira à déterminer la rapidité de régénération de cette Papilionacée. Il sera préconisé d'abandonner par la suite le recours à ce matériau et de rechercher la possibilité d'utilisation de flotteurs en matière imputrescible synthétique.

Le contrôle de la circulation sur les voies d'accès menant aux enclaves a été réglée. Ce contrôle vise à éviter les circulations illicites en dehors de la piste d'accès aux enclaves.

L'Institut a dénoncé à plusieurs reprises l'incidence résultant de l'établissement d'une base militaire à Rumangabo sur la quiétude de la faune du Parc National Albert, et principalement des gorilles vivant dans la région.

D'après les informations reçues des exercices de tir ont lieu chaque jour à l'aide d'armes portatives. Ces exercices se déroulent à environ 6 km de la limite de la Réserve, spécialement en face de la forêt de bambous de Gashole; dans une région où les gorilles viennent fréquemment jusqu'aux limites. Malgré les raisons données par Monsieur le Ministre des Colonies pour le maintien de ce camp, l'incidence fâcheuse de cette présence sera une nouvelle fois soulignée.

L'Institut pour la Recherche Scientifique en Afrique Centrale ayant proposé l'installation d'un séismographe enregistreur, un bâtiment destiné à abriter cet appareil sera construit à Rumangabo. La surveillance de l'appareil et le levé des enregistrements seront assurés par le personnel de la Station.

En vue d'une application prochaine d'un régime de pension en faveur des auxiliaires et subalternes indigènes de l'Institut, des conditions générales d'engagement seront établies, déterminant le cadre et le statut du personnel.

L'examen du statut des gardes a été repris avant la présentation de nouvelles propositions au Ministre des Colonies. Le projet soumis n'avait pu rencontrer l'approbation des collègues directeurs de l'Institut par suite de la proposition de subordination des gardes aux autorités administratives et des pouvoirs restreints en matière de surveillance qui étaient dévolus aux gardes indigènes.

Travaux d'aménagement

A l'intervention des colons du Territoire de Rutshuru, une demande a été introduite auprès de l'Institut, en vue de l'établissement d'une route qui traverserait le massif des Virunga, sur les flancs du volcan Sabinyo, pour relier Munagana à Ruhengeri. Monsieur le Ministre a été informé de l'intention de l'Institut de s'opposer à toute tentative de morcellement de la réserve naturelle intégrale dans cette région.

D'autre part, un complément d'information a été demandé sur la modification du tracé de la route Goma-Rutshuru, à Kibumba, proposée par le Gouverneur de la Province du Kivu.

L'état du gîte de Musenda ne permettant plus que la récupération des matériaux, il a été décidé de les utiliser pour construire un gîte dans la région névralgique de l'Ishasha.

Différents travaux de construction, de réfection et de démolition ont été approuvés pour exécution graduelle. Signalons parmi les plus importants la construction d'un corps de gardes à l'entrée de la piste pour visiteurs dans la plaine des Rwindi-Rutshuru. Cette installation entraînera la construction de trois habitations pour les gardes en service aux barrières, le déplacement et l'aménagement de l'accès des pistes, le placement de barrières à l'entrée de celles-ci.

Surveillance

Le Corps des Gardes a subi un cycle d'instruction théorique et pratique au cours duquel un programme détaillé a été appliqué. La relève des gardes se fait mensuellement et alternativement dans un des secteurs. Deux gardes sont postés en permanence au sommet du volcan Nyanuragira d'où ils surveillent la plaine et signalent à la Station tout phénomène inaccoutumé observé dans le cratère.

L'Institut ayant été saisi par l'administration locale de son intention de construire un gîte dans le domaine de chasse de Rutshuru, à proximité immédiate du Parc National Albert, M. le Ministre des Colonies a été informé que l'Institut ne pouvait approuver cette initiative qui constitue une incitation, pour les chasseurs, à abattre les animaux sortant de la réserve naturelle intégrale et même ceux qui s'y trouvent.

Tourisme

Afin de rationaliser la taxe de visite pour l'ascension du Ruwenzori jusqu'au Camp de la Moraine, celle-ci a été ramenée à 250,--frs par personne. En contre-partie une taxe de logement et d'utilisation des installations de chauffage est établie à raison de 50 + 25 frs par personne et par nuit. La gratuité de visite et la réduction de 50 frs par personne résidant au Congo Belge et au Ruanda-Urundi ne porteront que sur la taxe de visite.

Mentionnons qu'une propagande en faveur du tourisme cynégétique en Afrique se développe dans plusieurs pays et notamment en Belgique. Alors que le sort de la faune africaine inquiète de plus en plus les milieux avertis, cette propagande présente un aspect choquant.

L'Institut a estimé devoir marquer sa désapprobation à ce genre d'activité et regrette de constater qu'un organisme dépendant du Ministère des Colonies favorise un concours de chasse organisé, au Kivu, par le Syndicat d'Initiative de Bukavu.

Etat de la faune et de la flore

Les dispositions prises en vue du sort à réserver à des animaux blessés, se réfugiant dans les Parcs Nationaux, ont été complétées afin d'éviter qu'ils puissent constituer un danger pour les populations voisines. C'est ainsi que tout chasseur est tenu d'avertir d'urgence l'Administrateur du Territoire sur lequel il chasse, ou le conservateur assurant la surveillance de la région, dans l'éventualité où une bête blessée, susceptible d'être dangereuse, se serait réfugiée à plus d'un kilomètre à l'intérieur des limites d'une réserve naturelle intégrale.

b) Station de la Rwindi

Organisation générale

La présence d'un adjoint à la Station de la Rwindi a entraîné une réforme administrative de ce secteur. Tout en continuant à dépendre de la Station Centrale, ce secteur a sa gestion autonome, au même titre que les Stations de Gabiro et de Mutsora.

Travaux d'aménagement

Les plans de la perspective et de la disposition des locaux du bâtiment principal pour le Relais de la Rwindi ont été adoptés tels qu'ils avaient été présentés primitivement. L'ensemble conservera un caractère indigène, que lui conféreront principalement les huttes rondes recouvertes de chaume.

L'adjudication pour la construction d'un bâtiment destiné à servir de centrale de pompage et de distribution d'eau, ainsi que pour la construction d'une citerne a été attribuée au soumissionnaire le plus bas. Ces constructions sont en cours et leur achèvement peut être prévu pour le début de l'année 1956.

Les sondages entrepris par la Société REMINA en vue d'alimenter en eau les installations du Camp de la Rwindi et du futur Relais ont abouti, après quatre essais infructueux, à la captation d'une eau jaillissante au débit d'environ 3.500 litres/heure. Le puits productif, se trouvant au bas de la falaise de la Rwindi, nécessite un dispositif de refoulement.

Suivant les analyses, l'eau obtenue n'est cependant pas potable. La possibilité d'installer un système d'épuration sera envisagée.

Tourisme

Monsieur le Ministre des Colonies, interrogé au sujet de l'hébergement des visiteurs de couleurs dans les Parcs Nationaux du Congo Belge, a répondu que la politique de la Colonie tend à éviter toute discrimination raciale et qu'à cet effet les centres d'accueils des Parcs Nationaux devraient comporter des installations permettant de loger et de restaurer simultanément les touristes Européens et Africains : l'hébergement du personnel domestique accompagnant les visiteurs sera prévu dans des installations décentes. En ce qui concerne le restaurant, en vertu du même principe, il pourrait être unique, mais offrir des menus à prix différents. Ces dispositions ont été envisagées favorablement et des mesures sont prises pour leur application dans les nouvelles installations.

L'état des pistes a été considérablement amélioré. En vue de faire bénéficier les touristes d'un circuit plus varié, l'ancienne piste, dite "Piste Hackars", longeant la rivière Rutshuru, est à nouveau empruntée par les visiteurs.

Sept guides agréés sont actuellement autorisés d'accompagner les visiteurs dans leur randonnée sur les pistes ouvertes à la circulation, nombre auquel est limité leur effectif.

Une carte de permis de visite à tarif réduit, au prix de 400,-- frs, donnant droit à cinq visites au Parc National Albert ou au Parc National de la Kagera, a été mise en circulation pour les personnes résidant au Congo Belge. Une autre carte sera créée, permettant de réaliser la visite combinée des différents secteurs ouverts à la circulation.

Etat de la faune et de la flore

Certains visiteurs ayant avancé que l'augmentation des éléphants, des buffles et des hippopotames, entraînait une dégradation de la plaine des Rwindi-Rutshuru, cette question a fait l'objet d'un échange de vues lors de la dernière séance de la Commission. Le Comité de Direction étudiera ce problème en détail.

La plaine des Rwindi-Rutshuru, comme d'ailleurs la totalité des Parcs Nationaux du Congo Belge, est l'objet d'une vaste expérience biologique dans des milieux souvent complètement soustraits aux influences anthropiques. Il est utile de rappeler que cet objectif présente un intérêt considérable, irréalisable ailleurs où l'homme intervient partout directement ou indirectement en modifiant la marche normale de l'évolution des milieux naturels. Les interventions offrent toujours le danger de détruire certaines composantes des biocénoses en rompant un équilibre établi et de provoquer des conséquences diamétralement opposées au but poursuivi.

c) Station de Mutsora

Organisation générale

Une plaque à la mémoire de M. H.HACKARS, Conservateur des Secteurs Nord du Parc National Albert, a été apposée le 15 décembre 1955, sur le bâtiment principal de la Station de Mutsora, qui porte désormais le nom de "Station Henri HACKARS".

Afin de faire progresser l'abornement des Secteurs Nord il a été décidé de charger de cette besogne M. J.de WILDE, Conservateur à la Station de la Rwindi.

Travaux d'aménagement

En vertu de l'Arrêté Royal du 24 juin 1955, le Gouvernement de la Colonie a été autorisé à construire une route carrossable, d'une largeur d'emprise de 50 mètres, reliant les localités Mbau et Kamango à travers le Parc National Albert, destinée à desservir les populations de la chefferie Watalinga.

Bien que le rôle économique de cette nouvelle voie de pénétration dans la réserve soit contestable et sa portée politique fâcheuse, l'Institut s'est incliné devant la décision intervenue, mais tient à préciser qu'il n'en assume aucunement la responsabilité.

Surveillance

Des patrouilles de six hommes parcourent régulièrement le secteur de Kasindi, le long de la Lubilia, où les intrusions des Ugandais sont toujours fréquentes. Une bande d'une cinquantaine d'individus a attaqué à deux reprises les cantonniers et les gardes, pour se réfugier ensuite du côté ugandais.

La répression n'est guère opérante étant donné l'importance et l'agressivité des effectifs de braconniers. Seule une action concertée et suivie avec les autorités britanniques pourrait aboutir à un redressement efficace de la situation.

Politique indigène

En ce qui concerne les droits indigènes réservés dans trois régions des Secteurs Nord du Parc National Albert, il ressort après étude des dossiers, que ceux-ci furent cédés par les indigènes par l'acte de cession passé à Beni le 22 mai 1938. C'est la raison pour laquelle la Commission d'enquête sur les droits indigènes au Parc National qui opéra en 1948 ne s'occupait pas du règlement de ces droits de chasse.

2. PARC NATIONAL DE LA KAGERA

Organisation générale

A l'occasion du dernier conseil du Gouvernement du Ruanda-Urundi, des membres auraient exprimé le désir de voir reprendre la prospection minière dans le Parc National de la Kagera. Il y a tout lieu d'appréhender les conséquences de ces interventions sur l'avenir du Parc National de la Kagera. On doit regretter que les prospections effectuées précédemment aient fait miroiter des possibilités qui ne sont pas confirmées.

Afin d'éviter les fausses interprétations par suite de l'existence dans le Territoire-Annexe de plaques d'abornement portant l'inscription "Parc National de la Kagera", des plaques avec mention "Territoire Annexe" seront placées en dessous sur les poteaux indicateurs. Il y a lieu, en effet, de préciser cette distinction, compte tenu de la présence de populations et de bétail sur ce territoire.

Travaux d'aménagement

Dans le cadre de l'aménagement de la Station de Gabiro-Parc, la construction d'une habitation de chef de poste et d'un bâtiment administratif a été décidée.

Le Gouvernement du Ruanda-Urundi a soumis un projet de construction d'un gîte au voisinage du Parc National de la Kagera. Il a été suggéré d'installer ce guest-house au poste de Gabiro, cet emplacement étant de nature à faciliter l'accès du Parc aux visiteurs et à permettre une meilleure surveillance de la circulation.

Politique indigène

En ce qui concerne l'évacuation des populations Banyambo, le sous-chef Rwesingimbi se montre disposé à l'abandon de la presqu'île de Ngerenke-Nyampiki et de l'île de Shango, contre cession d'un morceau de terrain de 10 ha en bordure de la limite du Parc National de la Kagera. L'évacuation des populations se trouvant encore sur la presqu'île serait prochaine.

Une mesure générale à l'égard des populations Banyambo semble pouvoir être attendue à brève échéance.

Surveillance

En considération de l'importance de la circulation frauduleuse s'effectuant sur la piste Gahine-Katodjo-Kasengeni, le Comité de Direction a décidé d'interdire la circulation sur cette piste pour une durée d'un an, faisant usage des prérogatives que lui confère l'article 1 de l'Arrêté Royal du 14 novembre 1938. Suivant les dispositions de cet arrêté l'avis de cette interdiction sera inséré dans le "Bulletin Officiel".

M. le Ministre des Colonies ayant été informé de la situation créée par les incursions de braconniers à partir de la frontière du Tanganyika, le Foreign Office a été pressenti en vue d'établir une collaboration répressive contre les délits commis par les chasseurs de crocodiles. Une réponse favorable a été donnée à cette offre de coopération.

Le braconnage s'est intensifié vers la fin de l'année et par deux fois les gardes du poste de Ruzizi ont été attaqués. Ceux-ci ne se sentent plus en sécurité dans cette région hostile, ne disposant pas de moyens suffisants pour s'opposer à des bandes armées, animées d'intentions agressives.

3. PARC NATIONAL DE LA GARAMBA

Organisation générale

L'Arrêté Royal du 24 juin 1955 supprime les droits de pâturage et de capture d'éléphants dans le Parc National de la Garamba dont jouissait le Centre de Domestication des Elephants, à Gangala-na-Bodio. En contre-partie une enclave est cédée en vue de permettre à la Station de la Chasse de disposer de pâturages.

Les autorités soudanaises ont mis à l'étude la proposition émise, depuis de nombreuses années par l'Institut, d'établir une réserve contigüe au Parc National de la Garamba. Les deux réserves se protégeraient ainsi réciproquement.

Travaux d'aménagement

M. le Gouverneur de la Province Orientale a envisagé l'établissement d'un tronçon de route, reliant Misa à la source de la Garamba en territoire de Faradje, afin de permettre un accès aisé vers la frontière du Soudan en vue de sa surveillance. Ce tronçon de route créera une voie d'accès vers le Nord du Parc National de la Garamba et facilitera considérablement la surveillance de cette région qu'il est parfois difficile d'atteindre par la piste intérieure lors des crues de la Garamba. L'Institut a appuyé ce projet.

Surveillance

Des représentations ayant été faites auprès du Gouvernement de Khartoum au sujet des incidents survenus au début de l'année à propos de la circulation sur la piste de la région frontière, où des abatages d'animaux eurent lieu, les autorités soudanaises ont interdit toute chasse dans cette région.

Le soulèvement des populations du Sud soudanais n'a eu aucune répercussion sur le Parc National de la Garamba. Seul un petit groupe d'indigènes, fuyant devant les mesures de répression, s'est réfugié

au gîte du mont Ndelele, d'où le Conservateur l'a dirigé vers les autorités territoriales de Faradje. La région frontrière est parcourue de façon permanente par des patrouilles de gardes. Un poste permanent comprenant 5 gardes a été placé au débouché, de la piste de liaison avec le Soudan.

Etat de la faune et de la flore

Le Conservateur a mis à profit ses déplacements dans le Parc pour continuer ses observations sur la faune et particulièrement celles concernant l'éthologie du rhinocéros.

Afin de permettre l'étude des plantes pionnières et de déterminer l'importance du développement des essences rudérales consécutive-ment à la présence dans le Parc National de la Garamba de la mission d'exploration, il a été demandé au Conservateur d'établir des herbiers de toutes les plantes croissant actuellement sur l'emplacement de l'ancien camp de base de la mission à la Garamba.

4. PARC NATIONAL DE L'UPEMBA

Organisation générale

Afin d'assurer la popularité de l'Institut il a été décidé de ne pas décourager les demandes de visiter la réserve, bien qu'elle ne soit pas ouverte à la circulation, les visites massives étant toutefois exclues.

Travaux d'aménagement

Le camp indigène de la Station étant particulièrement exposé aux effets des orages, où la foudre a déjà provoqué des victimes, un système de protection a été commandé pour garantir les bâtiments exposés.

La maison du Conservateur-adjoint et celle du Chef de Poste étant construites en matériaux provisoires, leur état nécessite des réparations dont l'expertise et l'estimation sont en cours.

Politique indigène

Limite du Parc

Le règlement des droits indigènes est toujours en suspens. Aucune décision ne paraît avoir été prise depuis que M. L. de WAERSEGGER, Avocat Général à Léopoldville, a décliné la mission d'arbitrage que M. le Ministre des Colonies lui avait proposée.

Surveillance

Il y a une question difficile des limites du Parc Koumou

Il a été procédé à l'expérimentation d'une modification partielle du système des patrouilles, par le lancement de raids soudains de

contrôle sur l'un ou l'autre point névralgique. Cette méthode a donné des résultats probants. Parallèlement une collaboration de plus en plus suivie s'organise avec les autorités de la Colonie.

Etat de la faune et de la flore

Une prospection a été faite dans la région de la Lovoi, dans le but d'y rencontrer des rhinocéros noirs. Une seule empreinte isolée déjà ancienne a pu être relevée. Les recherches seront reprises ultérieurement dans cette région marécageuse. En dehors du Parc la présence récente de rhinocéros noirs, d'ailleurs immédiatement abattus, a été signalée aux abords du Parc National de l'Upemba.